

## DIRECTION DE LA RECHERCHE INSTITUTIONNELLE

## Les obstacles du parcours de l'admission à l'inscription

ANALYSE DES DONNÉES QUALITATIVES DE L'ENQUÊTE ANI

Isabelle Bédard-Brûlé, Ph. D.

Agente de recherche

Octobre 2024

L'enquête ANI (Admis Non Inscrits) interroge les personnes admises dans un établissement de l'Université du Québec, mais qui ne se sont finalement pas inscrites. Les objectifs de l'enquête étaient de mieux comprendre leurs raisons et de dégager des pistes d'amélioration pour le parcours de l'admission vers l'inscription.

Dans cette note sont énoncés les principaux constats tirés de l'analyse des commentaires laissés à la fin du questionnaire, ainsi que des messages qui ont été acheminés à l'adresse courriel de la Direction de la recherche institutionnelle en réponse au sondage. Cela totalise plus de 4 000 éléments de contenu. À noter que l'École de technologie supérieure ne faisait pas partie de l'enquête, puisque cet établissement avait déjà réalisé un sondage semblable l'année précédente.

**L'analyse révèle une série d'obstacles au démarrage d'un projet d'études, qui vont au-delà des exigences académiques traditionnelles. Si on exclut les raisons de nature personnelle (qui comptent pour 1,7 % des éléments de contenu analysés), les enjeux bureaucratiques et financiers ressortent comme les plus prégnants. Ces difficultés sont suivies par des facteurs logistiques tels que le logement ou l'accès aux outils informatiques.**

## Des obstacles de taille pour les personnes de l'international

Pour les personnes de l'international, plusieurs de ces obstacles sont interdépendants en ce sens qu'un seul problème peut entraîner des délais dans le processus, qui peuvent mettre en péril le démarrage du projet d'études dans les temps prévus. La figure 1 à la page 2 illustre les principales étapes du processus.

### Remarques méthodologiques

L'analyse par thème a été réalisée de manière inductive par codage manuel et par recherche de mots-clés, avec l'aide du logiciel spécialisé en analyse qualitative et mixte MAXQDA. Plusieurs thèmes ont pu être attribués à chaque élément de contenu. Des données sociodémographiques ont ensuite été utilisées pour ventiler les résultats de l'analyse thématique.

### 4 032 éléments de contenu analysés

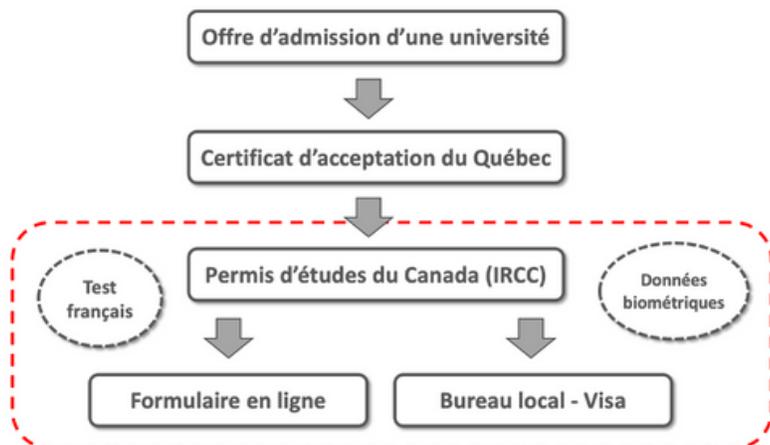
- 685 messages reçus par courriel
- 3 347 commentaires au sondage

89,2 % des commentaires et courriels ont été écrits par des personnes de l'international et 67,4 % par des hommes. Quelque 389 éléments de contenu ont été exclus à la première analyse et ne sont pas inclus dans les figures de cette note, puisqu'ils n'apportaient pas d'éléments utiles à la compréhension du parcours de l'admission vers l'inscription. Ils contiennent pour la plupart des remerciements.

La grande quantité de commentaires et messages analysés nous a permis d'atteindre une certaine saturation des données, c'est-à-dire que le portrait tracé peut être considéré comme complet, malgré le plus petit nombre d'occurrences dans certaines catégories. Même dans les catégories où moins d'occurrences ont été rassemblées, on peut tout de même considérer que ces données qualitatives sont des indices forts des enjeux vécus par ces personnes, considérant l'effort consenti pour les rédiger. Elles demeurent en soi des informations qui peuvent alimenter l'amélioration des processus en cause dans le parcours de l'admission vers l'inscription.

Des commentaires (18) portant sur le questionnaire de l'enquête ont également été recensés. Il s'agit surtout de suggestions de questions ou d'autres choix de réponse.

**Figure 1 - Principales étapes du processus de l'admission vers l'inscription d'une personne provenant de l'international**



Crédit : Alain Couillard, DRI

Le principal enjeu relevé dans les éléments de contenu des personnes de l'international est le temps insuffisant pour compléter le processus administratif (995, pour 48,8 %). L'échéancier est décrit comme serré, même lorsque toutes les étapes se déroulent bien. On dénonce le fait qu'il ne permette pas de faire face aux imprévus et aux délais, qui sont fréquents et souvent hors du contrôle de la personne candidate.

Comme le montre la figure 2, cet enjeu est suivi de près par celui des refus de permis d'études ou de visa (778, pour 38,1 %). Les problèmes de financement des études (436, pour 21,4 %) apparaissent également comme une préoccupation commune à plusieurs répondant.e.s internationaux. D'autres obstacles incluent des problèmes pour trouver un logement (46, pour 2,3 %) et des difficultés avec les outils informatiques (27, pour 1,7 %). On dénombre 13 personnes qui expliquent avoir ressenti du racisme et de la discrimination lors de leurs démarches (0,6 %). Les refus au niveau du certificat d'acceptation du Québec (CAQ) font l'objet de 7 commentaires (0,3 %). Trois personnes aux cycles supérieurs n'ont pas trouvé de professeurs pour leur encadrement (0,2 %). Le même nombre indique s'être fait flouer par un agent d'aide à l'immigration basé au Canada.

## Exemples de commentaires sur le temps insuffisant

« Malheureusement, en raison d'un retard dans l'obtention de mon visa, je n'ai pas pu m'inscrire pour cette session. Ayant demandé un report de session pour pallier ce contretemps, ma demande a été refusée. Cependant, j'ai finalement reçu mon visa récemment. Je souhaiterais donc savoir s'il est encore possible de rejoindre [l'établissement]. »

« J'ai eu mon visa 5 jours après la date limite de la rentrée scolaire, et l'école n'admet pas de retard pour le premier cycle. »

« Le processus d'obtention de permis d'études est extrêmement long dans les pays africains, dont notamment la Guinée, et cela pousse les étudiants à reporter leur rentrée. Donc j'espère que ce sondage permettra de régler ce problème. »

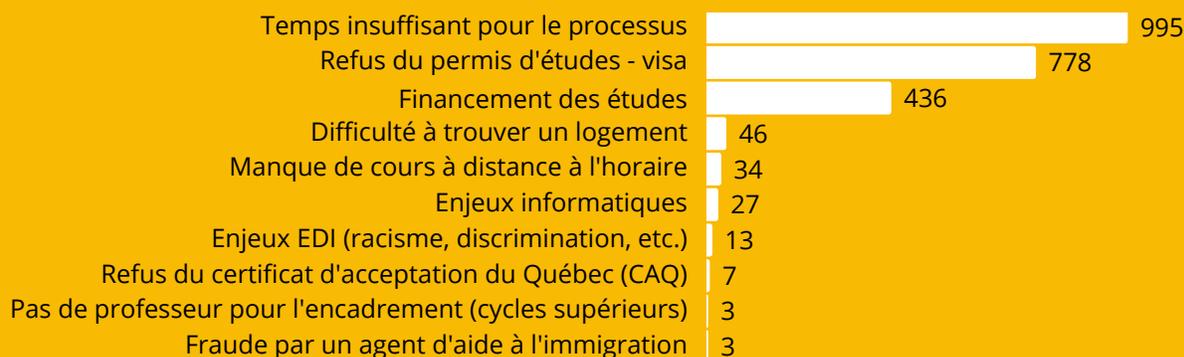
« J'ai obtenu mon permis d'études seulement ce mois-ci après à peu près 5 mois d'attente avant que ma demande ne soit traitée. »

« Les délais de traitements des demandes sont trop longs. »

« Malheureusement mon visa n'a pas été délivré à temps et j'ai dû reporter mon admission à l'automne 2024. »

« Les formalités administratives sont décourageantes pour étudier au Québec (lenteur pour obtenir le CAQ, lenteur pour obtenir le visa d'études...) »

**Figure 2 - Mentions d'enjeux organisationnels et gouvernementaux dans les éléments de contenu des personnes de l'international**



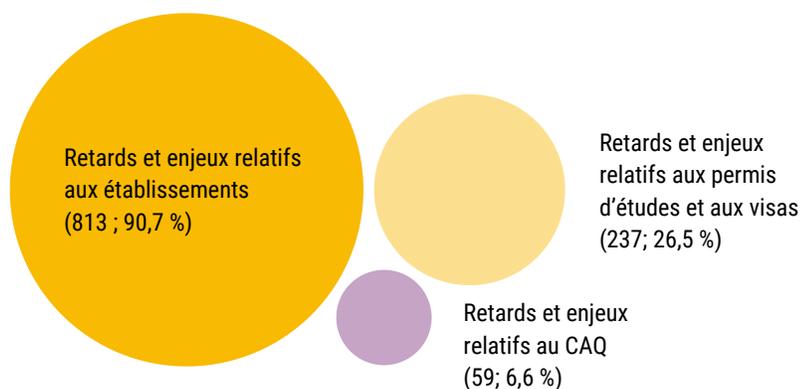
# Des complexités systémiques qui pèsent sur les universités

Les témoignages mettent en lumière le fait que les complexités systémiques du processus entraînent une lourdeur administrative importante pour les universités du réseau : 90,7 % des éléments de contenu portant sur le temps insuffisant faisaient mention d'enjeux administratifs au niveau de l'établissement (figure 3). Il s'agit surtout de demandes de report de session et de procédures d'admission à reprendre en entier.

Il n'est pas surprenant que les retards à l'étape du permis d'études et du visa figurent aussi dans 26,5 % des commentaires, considérant qu'il s'agit de la dernière étape du processus, laquelle entre en conflit avec la date butoir de la rentrée. En outre, les retards à l'étape du CAQ comptent pour 6,6 % des mentions, mais ils ne sont pas à écarter de la réflexion, considérant le fait qu'il est souvent impossible de reprendre le temps perdu dans les étapes subséquentes.

**De plus, on dénombre 104 éléments de contenu faisant mention de refus de report de session par l'établissement, dans des cas où tous les documents ont été rassemblés, mais avec un retard. Cette situation contraint la personne à reprendre le processus en totalité, sans garantie que la démarche pourra être terminée dans les temps cette fois.**

Figure 3 - Répartition des sous-thèmes dans la catégorie *Temps insuffisant pour le processus*



## Exemples de commentaires sur les retards et enjeux administratifs

« Si vous pouviez vous pencher sur le cas de ceux qui obtiennent leurs permis d'études en retard et qui malheureusement n'ont pas pu faire de report de session, ce serait vraiment bien. »

« Je suggère de donner la possibilité aux étudiants internationaux de recourir à un report d'admission pour la session prochaine lorsqu'ils ont des retards sur l'obtention de leur papiers d'immigration comme le CAQ, le permis d'études. Merci. »

« J'ai voulu faire une nouvelle demande [...], on me demande une avance de 1000 dollars... Pourtant, je n'ai pas la certitude que j'aurai le permis d'études donc cela me décourage à postuler. »

« Votre réponse d'admission est arrivé un peu en retard [...] Je pense que j'ai été parmi les premiers à faire une demande (depuis décembre 2022).

J'espère avoir une réponse rapide la prochaine fois. »

« Il serait important que le registraire de [l'établissement] prenne en compte le temps nécessaire aux étudiants internationaux pour les suivis d'immigration et délivre par conséquent les admissions plus tôt que possible. »

« Votre université tarde beaucoup dans la remise des admissions, dans mon cas vous avez été la raison pour mon refus de permis d'études ! C'est du n'importe quoi ! 8 mois de retard ! »

« Une des raisons principales de mon inscription à [l'établissement hors-UQ] était que la réponse de [l'établissement de l'UQ] tardait (plus de 4 mois). Alors que, pour préparer mon permis d'études, il fallait un délai assez long pour espérer arriver en automne... »

292

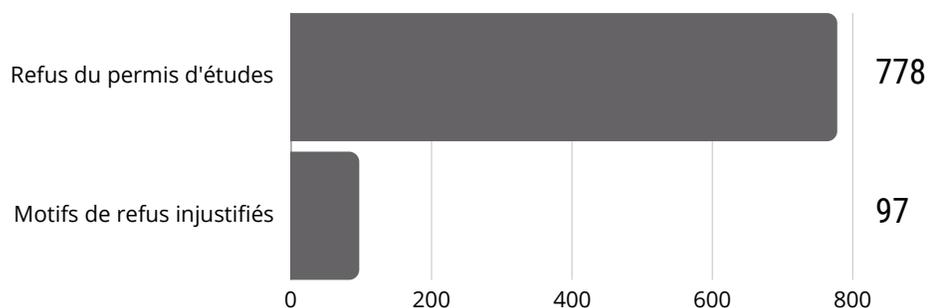
éléments de contenu comportaient une question, une demande d'aide ou un témoignage à l'effet qu'il était difficile d'avoir un retour de la part de l'université ou des deux paliers de gouvernement. Cela témoigne du grand besoin des personnes de l'international d'obtenir du soutien dans leurs démarches.

## Les permis d'études refusés

Pour un grand nombre des personnes de l'international, c'est à l'étape du permis d'études ou du visa que leur projet de venir étudier dans un établissement de l'Université du Québec a été stoppé. On compte 778 éléments de contenu au sujet de ces refus dans l'analyse. Parmi ceux-ci, 97 personnes ont indiqué avoir été refusées pour des motifs injustifiés, selon leur perception, pour une proportion de 12,5 %. Dans plusieurs de ces occurrences, plus de transparence est demandée pour comprendre les raisons du refus.

Le problème des refus de permis d'études et de visa met en lumière des barrières d'accès qui vont bien au-delà du contrôle des universités elles-mêmes, en étant liées aux politiques d'immigration des pays d'accueil. Ces dernières ne semblent pas claires pour les personnes de l'international dans les éléments de contenu analysés. Qui plus est, ces personnes indiquent généralement vouloir refaire le processus en entier dans l'espoir d'avoir une réponse favorable, et ce, malgré leur incompréhension du refus et le manque d'indices qu'elles pourront cette fois parvenir à leur but. Certaines témoignent même de leurs nombreuses tentatives. Ces essais multiples engendrent certainement une charge de travail importante à tous les niveaux administratifs.

Figure 4 - Présence du sous-thème motifs de refus injustifiés dans le thème refus du permis d'études



## Collaboration et accompagnement

Une approche plus holistique, basée sur une collaboration plus étroite entre les institutions académiques et les autorités gouvernementales, pourrait atténuer les obstacles identifiés ici pour les personnes de l'international, en plus d'assurer un allègement du lourd fardeau administratif que ces demandes provoquent à tous les niveaux. Cette approche devrait inclure également un meilleur accompagnement des personnes dans leurs démarches.



### Exemples de commentaires évoquant des motifs injustifiés du refus de permis d'études

« On m'a donné un refus pour fonds insuffisants pourtant j'ai prouvé plus de 150 000 \$, mais j'ai refait une nouvelle demande et j'attends la réponse. »

« Je ne sais pas pourquoi on a refusé ma demande pour le visa au Canada pour une cause insignifiante "l'agent d'immigration n'a pas été convaincu que je retournerai à mon pays après mes études" malheureusement pour moi cette cause est vraiment insignifiante, car j'ai soumis tous les documents nécessaires et j'ai vraiment envie de faire mes études au Canada. »

« L'immigration m'a refusé le permis d'études, désolée de ne pas vous en informer bien avant. Le motif allégué, c'est que je n'ai pas assez de fonds pour l'étude, pourtant j'ai prouvé près de 60 000 dollars canadiens, je pensais avoir des moyens suffisants pour répondre aux exigences de l'école, mais on me l'a quand même refusé. »

« Nous vous prions de revoir vos critères de sélection. Parfois on dirait que c'est des critères discriminatoires. »

« Je faisais mon permis d'études, on m'a donné un refus, quoique je présentais tous les documents demandés. Personnellement, le motif de mon refus n'est pas juste. J'ai assez d'argent pour faire mes études. Je présentais une preuve financière d'environ de 38 000 dollars canadien. »

# Obstacles pour les personnes du Canada

Pour les personnes canadiennes et autochtones, ainsi que les résident.e.s permanents, les enjeux lors du processus menant de l'admission à l'inscription sont davantage organisationnels que gouvernementaux. Cependant, le financement des études, qui relève à la fois d'une responsabilité personnelle, de l'établissement et du gouvernement (aide financière aux études du gouvernement du Québec), est le défi le plus fréquemment cité. On dénombre 33 occurrences dans cette catégorie, représentant environ 38,4 % des éléments de contenu analysés. Viennent ensuite le manque de cours à distance (27 occurrences, soit 31,4 %) et les difficultés liées à la reconnaissance des acquis (RAC), qui apparaissent 11 fois (environ 12,8 %). La difficulté à trouver un logement abordable dans la région de l'établissement se situe à 10 occurrences, soit 11,6 %.

Finalement, les préoccupations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion (EDI) sont également nommées, mais elles touchent d'autres aspects que ceux nommés par les personnes de l'international. Il est plutôt question de mesures d'adaptation pour diverses limitations physiques, psychologiques ou d'apprentissage, ainsi que de celles imposées par des conditions spécifiques, notamment la parentalité et la monoparentalité.

## Exemples de commentaires sur la RAC

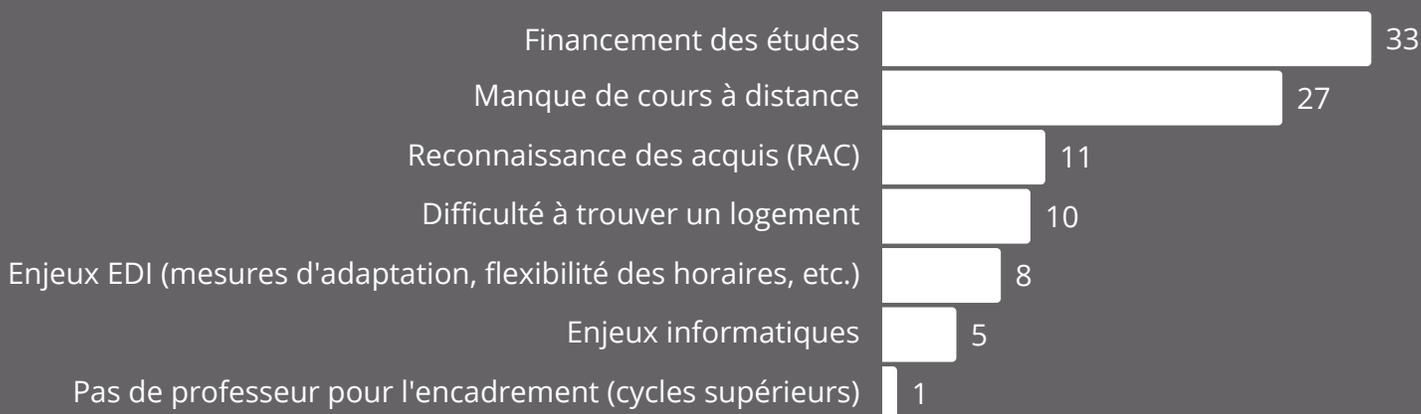
« J'ai choisi [un établissement hors-UQ] plutôt que [l'établissement de l'UQ] parce que la première université me crédite 29 crédits grâce à mon DEC en techniques de travail social, tandis que la deuxième université me crédite seulement 2 ou 3 cours. »

« [L'établissement de l'UQ] m'a admis dans un programme sans jamais me parler de mon obligation de passer par un programme de RAC. Cette demande surprise à la suite de mon admission à votre université aurait fait exploser les coûts et le temps que j'aurais dû allouer à ma démarche. »

« Je trouvais ça compliqué et je ne savais pas trop quel cours je pouvais faire reconnaître les acquis. Je ne pensais pas que c'était 500 \$ par cours... »



Figure 4 - Mentions d'enjeux dans les éléments de contenu des citoyen.ne.s canadiens, des personnes autochtones et des résident.e.s permanents



### Pour citer cette note :

Bédard-Brûlé, Isabelle (2024). « Les obstacles du parcours de l'admission à l'inscription. Analyse des données qualitatives de l'enquête ANI », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, Octobre 2024.